

Communiqué de presse du SI.EN-UNSA Education

Menaces sur les aides administratives dans le premier degré : soulager les directeurs dans leurs tâches administratives c'est aider tous les élèves à mieux réussir

Le SI.EN s'était réjoui, en février dernier, du courrier par lequel le ministre de l'Education nationale rassurait le SE-UNSA quant à ses intentions de respecter les engagements de 2006. Rappelons que ces derniers avaient permis de sortir d'un conflit durable qui avait profondément déstabilisé le fonctionnement du premier degré.

Les aides administratives accordées aux directrices et directeurs d'école ne sont pas un « luxe », elles conditionnent leur capacité à assumer les responsabilités qui leur sont confiées. Celles-ci sont allées croissant au fil du temps et concernent principalement la gestion des actions d'aide aux élèves en difficulté.

Le SI.EN-UNSA Education s'associe sans réserve à l'alarme posée par le SE-UNSA.

Nous exhortons le ministre à prendre conscience que le premier degré est aujourd'hui dans une situation de grande fragilité. Aider les directrices et directeurs dans leurs tâches administratives, c'est d'abord et avant tout le moyen d'aider tous les élèves à mieux réussir à l'école !

Contact :
Patrick ROUMAGNAC
Secrétaire général du SI.EN-UNSA Education
01 43 22 68 19
sien@sien-unsa.org